

France-Paris: Architectural, engineering and planning services

OJ S 215/2023 08/11/2023

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: ile de France Mobilités

National registration number: 28750007800020

Postal address: 39bis-41 rue de Châteaudun

Town: Paris

NUTS code: FR10 Ile-de-France

Postal code: 75009

Country: France

Contact person: Juriste référent : Patricia URANUS - IDFM - FCP - Département commande publique

E-mail: Patricia.uranus@iledefrance-mobilites.fr

Telephone: +33 153592139

Internet address(es):Main address: <http://www.iledefrance-mobilites.fr/>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_tuDIxHmUxJ)[PCSLID=CSL_2023_tuDIxHmUxJ](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_tuDIxHmUxJ)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_tuDIxHmUxJ**I.6. Main activity**

Other activity: Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

opération de transport en site propre Esbly - val d'europe (tscope eve)

Reference number: 2023-062

II.1.2. Main CPV code

71240000 Architectural, engineering and planning services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

le marché est un marché de maîtrise d'oeuvre (Moe) pour le périmètre "Ligne" de l'opération tcsp eve entre Esbly et Val d'europe. Il comprend les aménagements urbains et paysagers, infrastructures, ouvrage d'art, équipements et systèmes. Les missions confiées au Titulaire portent sur les éléments de missions définies par les articles R.2431-24 et suivant du code de la commande Publique, ainsi que par l'arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé (annexe Iii), auxquels s'ajoutent des éléments de missions complémentaires

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 10 550 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71240000 Architectural, engineering and planning services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR10 Ile-de-France

Main site or place of performance: ile-De-France

II.2.4. Description of the procurement

les missions confiées au Titulaire portent sur les éléments de missions définies par les articles R.2431-24 et suivant du code de la Commande Publique, ainsi que par l'arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé (annexe Iii), auxquels s'ajoutent des éléments de missions complémentaires. La mission du Titulaire confiée au Titulaire. Les parties techniques du présent marché sont les missions dites de base :- aVP : les études d'avant-projet, - pRO : les études de Projet, - aCT : l'assistance apportée à Île-De-France Mobilités pour la passation du ou des contrats de travaux, - vISA : le visa des études d'exécution, - dET : la direction de l'exécution du ou des contrats de travaux, - aor/Gpa : l'assistance apportée à Île-De-France Mobilités lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement. Le contenu des éléments de mission est conforme aux articles R2431-24 à R2431-31 du code de la commande publique. Il est précisé et complété par le Cctp. Le marché est un marché mono attributaire à mixtes (prix forfaitaires et à prix unitaires). Ce marché comprend une (1) tranche ferme et (4) quatre tranches optionnelles. La durée prévisionnelle du marché est de cent-dix (110) mois. Le marché n'est pas alloti. La partie à prix unitaires s'exécute au sein de la tranche ferme au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. La partie à bons de commande est conclue sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 000 000 euro(s)) ht sur la durée globale du marché. Les missions confiées au Titulaire s'appliquent à l'ensemble des ouvrages et équipements destinés à constituer le système de l'opération de tcsp eve relevant du périmètre sous maîtrise d'ouvrage d'île-de-france Mobilités. Il est précisé que dans le cadre de ses missions, le Titulaire devra coordonner l'opération avec les projets connexes et se coordonner avec les concessionnaires des réseaux concernés pour les ouvrages / équipements en interface. Il pourra à ce titre avoir à tenir compte des données d'entrée qui lui seront communiquées par ces derniers

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 110

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Maximum number: 4 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

L'Acheteur retiendra pour la phase d'offre les quatre (04) candidatures les mieux classées, eu égard aux critères de sélection des candidatures mentionnés dans le règlement de consultation et ayant prouvé leur conformité administrative eu égard aux exigences du code de la commande publique. Les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés au vu des critères pondérés suivants : Critère 1 : Capacité technique (50 points) : Capacité technique pour mener à bien des opérations de taille et de complexité similaires appréciée au vu des pièces demandées à l'article 6.3.b du RC et en particulier au regard :- des références fournies pour la réalisation de missions normalisées de maîtrise d'oeuvre pour un projet de transport en milieu urbain de caractéristiques identiques- des références fournies pour la réalisation d'un aménagement urbain à enjeu architectural et paysager, critère 2 : Capacités professionnelles (30 points) : complétude de l'équipe et pertinence de l'organisation proposée, appréciée au regard des pièces demandées aux articles 6.3b et 6.3.c du Rc. Critère 3 : Capacité financière (20 points) : Pertinence des chiffres d'affaires par rapport au montant des prestations à réaliser appréciée au regard des pièces demandées à l'article 6.3.a du RC

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

le marché comporte une (1) tranche ferme et quatre (4) tranches optionnelles comprenant des missions de base : Tranche ferme (tf) : * Eléments de mission avp, pro, act, visa, det et AOR pour les sections : * Section A : o Secteur 1, sous séquence 1.1 : cours de la Gondoire ; o Secteur 1, sous séquence 1.2 : boulevard circulaire entre le carrefour T9 et le carrefour C0 ; o Secteur 1, sous séquence 1.3 : carrefour C0 ; o Secteur 2, sous séquence 2.2 : Avenue Hergé, rue Morris et l'oa de franchissement de l'infrastructure ferroviaire (Pont Morris existant) ; o Secteur 2, sous séquence 2.3 : avenue Paul Séramy entre la gare de Marne-La-Vallée Chessy sud et le carrefour K0 ; o Secteur 3, sous séquence 3.2 : Rd5d Nord, entre la Rd934 et la rue de Montry ; o Secteur 4, sous séquence 4.1 : le long de la Rd5d et la rue de Montry au Champs des Vignes Rouges ; o Secteur 4, sous séquence 4.2 : entre la Rd5d et le collège Louis Braille, au travers du champ dit des " Vignes Rouges " ; o Secteur 4, sous séquence 4.3 : entre le collège Louis Braille et la gare routière d'esbly. * Section B : o Secteur 2, sous séquence 2.1 : avenue Hergé ; o Secteur 2, sous séquence 2.3 : triangle de Bellesmes, secteur de pôle de la gare de Marne-La-Vallée - chessy ; o Secteur 4 : gare routière d'esbly ; * Section E : o Opération induite : opération induite réaménagement du parvis du collège Louis Braille. * Missions complémentaires à prix forfaitaires : MC 1 à MC 17 ; * Missions complémentaires à prix unitaires (Bc) : MC 18 à MC 22. Tranche optionnelle 1 (To1) : * Eléments de mission avp, pro, act, visa, det et AOR pour la section : * Section C - secteur 2, sous séquence 2.4 : avenue Schuman hors ouvrages de franchissement de la Marina Disney

et du boulevard du Parc. Tranche optionnelle 2 (To2) :* Eléments de mission avp, pro, act, visa, det et AOR pour la section :* Section C - secteur 3, sous séquence 3.1 : Rd5d entre le boulevard circulaire et la Rd934. Tranche optionnelle 3 (To3) :* Eléments de mission AVP pour la section :* Section D :o Ouvrage d'art avenue Schuman, franchissement de la Marina de Disney ;o Ouvrage d'art avenue Schuman, franchissement du boulevard du Parc. Tranche optionnelle 4 (To4) :* Eléments de missions pro, act, visa, det et AOR pour la section :* Section D :o Ouvrage d'art avenue Schuman, franchissement de la Marina de Disney ;o Ouvrage d'art avenue Schuman, franchissement du boulevard du Parc

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

concernant les missions complémentaires à bons de commande Mc18 à Mc22, elles s'exécutent par prix unitaires sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 000 000 euro(s)ht pour toute la durée du marché

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

le candidat remettra, à l'appui de sa candidature le Document Unique de Marché Européen (Dume) : la partie IV du DUME est renseignée par le candidat et répond aux exigences techniques de capacité. Il appartient aux candidats participants de voir quels justificatifs ils peuvent utiliser pour prouver qu'ils satisfont aux critères de sélection des candidatures sans devoir vérifier le justificatif correspondant dans e-certis. Les autres documents à fournir au titre de la candidature sont les suivants : - une lettre de candidature présentant, le cas échéant, les membres du groupement (formulaire Dc1 ou équivalent)- les pouvoirs de la personne habilitée à engager le soumissionnaire individuel ou chaque membre du groupement- une déclaration sur l'honneur, conformément à l'article R2143-3 du code de la commande publique, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail - le cas échéant, le jugement de redressement judiciaire

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

les documents techniques demandés au titre de la candidature sont les suivants :- déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.- Une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle, responsabilité civile décennale, responsabilité civile exploitation), conformément à l'article 49.1 du CCAP

Minimum level(s) of standards possibly required:

les niveaux spécifiques minimaux exigés sont détaillés à l'article 49.1 du CCAP

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

les renseignements à fournir pour évaluer si ces exigences sont remplies sont les suivants :- effectifs moyens des trois (3) dernières années ainsi que l'importance du personnel d'encadrement ; - indication des personnels disposant de l'autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux (Aipr) ; - une description des moyens humains et matériels mobilisés par le candidat ou le groupement pour la réalisation du marché public ; - diplôme d'architecte d'état ou DPLG, ou équivalent pour les architectes non établis en France et/ou copie du diplôme et diplôme de paysagiste concepteur figurant sur la liste des personnes autorisées utiliser ce titre ; - indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et /ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de services de même nature que celle du marché public ; - présentation des principaux projets effectués au cours des 5 dernières années par candidat ou par membre du groupement, indiquant notamment les informations suivantes : l'objet et le montant des prestations, le montant des travaux, la date de réalisation, le destinataire de l'ouvrage public ou privé, les missions accomplies, les rôles et responsabilités du membre présentant la référence. Cette présentation pourra être réalisée sous une forme libre mais synthétique : il est recommandé de ne pas excéder 5 pages A4 recto/verso ; - présentations des références, 25 pages maximum, dont une sélection de quinze (15) références significatives maximum par groupement. Ces références devront porter sur des réalisations similaires, notamment des projets d'aménagement urbain et/ou de transports urbains, avec au moins : - Une (1) référence incluant des missions de MOE complète sur la gestion de priorité aux carrefours dans le cadre de projets de transports de type tramways et BHNS ; - Au moins une (1) référence en matière d'éco-conception d'une instruction linéaire et de suivi environnemental en phase travaux ; - au moins une (1) référence pour des missions de MOE en matière de systèmes de transport (SAEIV et Billettique) en phase études ou travaux. Ces références devront également mettre en évidence des problématiques de gestion d'interfaces complexes (avec des projets connexes notamment). Chaque référence est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - certificat de qualification professionnelle : ISO 9001 ou équivalent

Minimum level(s) of standards possibly required:

les compétences demandées au Maître d'oeuvre ou membre du groupement au titre du marché sont les suivantes :- ingénierie des transports urbains et infrastructures ; - étude de l'insertion du matériel roulant ; - équipements et systèmes de transport associés aux lignes de bus à haut niveau de service (SAEIV, billettique, radio TETRA, vidéosurveillance, Gtc) ; - voirie réseaux divers (Vrd) : notamment réseaux d'eaux pluviales, génie civil de réseau souples, régulation et équipements des carrefours à feux, éclairage public, ensemble des réseaux concessionnaires ; - architecture - urbaniste ; - aménagement urbain avec intégration des modes dynamiques (piétons, vélo, ...) et insertion paysagère ; - géotechnique ; - ouvrage d'art /génie civil ; - études de circulation, études de trafic, régulation et équipements de carrefour à feux- communication et concertation ; - production de dossiers réglementaires et administratifs (procédures relevant des codes de l'environnement, de l'urbanisme, de l'expropriation, du patrimoine, référés préventifs, missions de sécurité ferroviaire, dossier d'étude d'opportunité pour les travaux impactant le réseau routier national...) ; - gestion d'interfaces complexes temporelles, spatiales et techniques ; - synthèse ; - gestion de chantier d'envergure ; - sûreté et sécurité en particulier avec le domaine ferroviaire ; - ingénierie environnementale et gestion des terres polluées ; - ouvrages d'art de franchissement du domaine fluvial, OA en interface avec le domaine ferroviaire ; - bilan carbone ; - fourniture de plateforme de type GED (gestion électronique de documents)

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés au vu des critères pondérés suivants : Critère 1 : Capacité technique (50 points) : Capacité technique pour mener à bien des opérations de taille et de complexité similaires appréciée au vu des pièces demandées à l'article 6.3.b du RC et en particulier au regard : - des références fournies pour la réalisation de missions normalisées de maîtrise d'oeuvre pour un projet de transport en milieu urbain de caractéristiques identiques - des références fournies pour la réalisation d'un aménagement urbain à enjeu architectural et paysager, Critère 2 : Capacités professionnelles (30 points) : complétude de l'équipe et pertinence de l'organisation proposée, appréciée au regard des pièces demandées aux articles 6.3b et 6.3.c du RC. Critère 3 : Capacité financière (20 points) : Pertinence des chiffres d'affaires par rapport au montant des prestations à réaliser appréciée au regard des pièces demandées à l'article 6.3.a du RC

III.1.6. Deposits and guarantees required

le paiement d'une avance est prévue dans les conditions dans le CCAP. Conformément à l'article R.2191-7 du code de la commande publique. Le paiement est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, le garant s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. La garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire. Le marché ouvre droit à acomptes, en application de l'article R.2191-20 du code de la commande publique

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

les prestations seront financées dans le cadre de conventions de financement entre Ile-De-France Mobilités, l'état, la Région Ile-De-France et les financeurs du bloc local (cadre du Contrat de Plan Etat Région Cper). Pour les études de niveau Avant-Projet, l'opération a fait l'objet d'une convention de financement relative aux études d'avant-projet (Avp) dont les financeurs sont l'état (21%), la Région Ile de France (49%) et le Département de Seine-Et-Marne (20%) et Val d'europe Agglomération (10%). Pour les phases ultérieures, il est prévu l'établissement de plusieurs conventions de financement couvrant au fur et à mesure l'ensemble des besoins en termes d'études, acquisitions foncières et travaux pour la mise en oeuvre du TCSP Esbly-Val d'europe. Les règlements sont effectués par l'agent comptable d'île-de-france Mobilités

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Aucune possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements Le groupement est conjoint lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement s'engage à exécuter la ou les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans le marché public. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Le groupement est solidaire lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché public

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

la participation est réservée aux architectes français membres de l'ordre ou étrangers possédant un diplôme équivalent au sens de la directive no85-384 du Conseil du 10 juin 1985 visant à la reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres titres du domaine de l'architecture et comportant des mesures destinées à faciliter l'exercice effectif du droit d'établissement et de libre prestation de services. L'Attestation d'inscription à l'ordre des Architectes et à celui des paysagistes concepteur devront être obligatoirement fournies. Les qualifications professionnelles suivantes seront requises : - diplôme d'architecte d'état ou DPLG, ou équivalent pour les architectes non établis en France et/ou copie du diplôme - diplôme de paysagiste concepteur

III.2.2. Contract performance conditions

cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution visées par l'article L.2112-2 du code de la commande publique. 1) Clause papier Tous les documents livrables devront être mis à disposition de préférence au format dématérialisé (format.pdf ou équivalent) et/ou sur des supports en papier recyclé ou éco labellisé garantissant l'usage d'un bois issu de forêts gérées durablement (exemples : labels fsc, pefc ou équivalent). 2) Clause déplacements /motorisations Pour se déplacer sur le site, le Titulaire privilégie les déplacements à pied, avec des véhicules non-motorisés, des véhicules à faibles émissions ou en transports en commun. 3) Clause stagiaire Le Titulaire s'engage à réaliser une action en favorisant l'accueil de jeunes dans l'entreprise dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre, notamment via un stage, un contrat d'apprentissage, un contrat d'alternance ou par la formation professionnelle selon les dispositions du CCAP

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 11/12/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

seront éliminés : (i) les candidats qui ont remis un dossier incomplet (Cf: Article 6.4 du Rc) ou irrégulier si l'entité adjudicatrice décide de ne pas autoriser la régularisation du dossier ou si le candidat ne régularise pas son dossier dans le délai imparti ; (ii) les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché en application des dispositions de l'article R2143-3 du code de la commande publique. En application de l'article R.2161-23 du code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Aucune visite de site n'est obligatoire, en revanche il est fortement conseillé aux candidats et aux soumissionnaires d'effectuer une visite du site afin d'évaluer l'environnement ainsi que les contraintes et spécificités du projet

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Paris,
Postal address: 7 Rue de Jouy,
Town: Paris
Postal code: 75004
Country: France
E-mail: Grefte.ta-paris@juradm.fr
Telephone: +33 144594400
Fax: +33 144594646
Internet address: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges
Postal address: 5 rue Leblanc
Town: Paris
Postal code: 75911
Country: France
E-mail: Ccira@paris-idf.gouv.fr
Telephone: +33 182524267
Fax: +33 182524295
Internet address: <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:
précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la signature du marché : - un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil

d'etat, 4avril 2014, no358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avismentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: greffe du TA de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75004

Country: France

E-mail: Greffes.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

03/11/2023